

publique n'a été prise avec lui. Tout ce que je veux dire, c'est qu'il ne faudrait pas priver le sénateur Robertson du droit d'ajourner le débat à ce moment-ci, pour la simple raison qu'il s'agit d'une nouvelle motion. Il ne s'agit pas de la version initiale de la motion; c'est une nouvelle motion. Personne à ma connaissance, sauf ceux qui l'ont concoctée, ne savait de quoi il s'agissait; elle a été lue il y a quelques minutes à peine. Aussi, ce n'est pas bien de dire maintenant que le sénateur ne devrait pas pouvoir ajourner ce débat et le reporter à une date ultérieure.

Honorables sénateurs, que faisons-nous en pratique? Allons-nous priver le sénateur Argue du droit de faire examiner sa motion bientôt? Non.

Le sénateur Olson: Oui.

Le sénateur Roblin: Pas du tout. Si on étudie la motion dès maintenant, tout le monde sait que nous nous ajournons jusqu'au 26 janvier. Chose certaine, le comité ne fera rien entre-temps. Ce n'est pas comme si on perdait notre temps ou si le temps nous pressait en l'occurrence. Ce n'est pas le cas. Il s'agit d'une question qui sera discutée par les sénateurs dans les mois à venir. À moins de vouloir nous plier au souhait évident du sénateur Argue qui voudrait qu'on donne suite à son idée, je ne vois vraiment pas pourquoi il est absolument nécessaire d'étudier la question maintenant et d'empêcher du même coup un sénateur d'ajourner le débat et de discuter de ce qui est fondamentalement une nouvelle proposition, à une date ultérieure. Si nous commençons à prendre cette habitude, nous commettrons une erreur.

Le sénateur Robertson: Je ne veux pas compromettre ma position, mais je dois dire à la décharge du sénateur Corbin, qu'il m'a remis une copie de son amendement. Certains d'entre nous en avons discuté longuement. Nous avons décidé entre nous que nous voulions un peu plus de temps et dans cet esprit, j'ai proposé l'ajournement du débat. L'avenir de la motion dépend de vous, je suppose, mais j'ai supposé qu'il s'agissait là d'une procédure normale. Je ne voulais certes pas causer du grabuge, mais je tiens encore à ma motion. Étouffez-la ou faites-en ce que vous voulez.

Le sénateur Corbin: Honorables sénateurs, j'invoque le Règlement. Si vous me permettez de me reporter à toutes les tractations qui ont eu lieu ce matin, certaines de façon officieuse, à l'extérieur de la Chambre, et d'autres, de façon officielle, dans cette enceinte, je tiens à dire que j'ai été en rapport avec mon chef, avec le sénateur Argue et avec certains sénateurs ministériels. Je ne veux nommer personne, car cela importe peu en l'occurrence. Cependant, je tiens à répondre au sénateur Doody, qui a déclaré qu'il n'avait pas été informé de la motion lorsque je suis intervenu cet après-midi.

Pour la gouverne plus particulièrement du sénateur Doody, je tiens à lui dire que, bien entendu, je me suis entretenu avec des membres de son parti, notamment l'un d'eux m'a invité à en parler avec d'autres sénateurs. Tout ce temps-là, j'ai supposé que vous-même, sénateur Doody, seriez informé par vos propres membres. J'espère que vous ne prétendez pas qu'il m'incombe de vous informer. Après tout, qui suis-je pour me présenter à votre auguste personne et vous dire ce qui se passe au sein de votre propre parti?

Le sénateur Doody: Je comprends.

[Le sénateur Roblin.]

Le sénateur Corbin: J'espère qu'il est bien clair que vous ne me blâmez pas pour cet imbroglio.

Le sénateur Argue: Honorables sénateurs. Je suis le genre de personne qui tente généralement d'être agréable et raisonnable. Je pense être raisonnable.

La motion en question a été proposée pour la première fois en juin dernier. Cela fait maintenant plus de six mois. Elle a toujours été au *Feuilleton* depuis lors. Le sénateur Robertson ou tout autre sénateur pouvait intervenir au sujet de cette motion et faire connaître son point de vue. La motion a été contestée par ceux—il s'agissait surtout, mais pas exclusivement, de nos vis-à-vis—qui soutenaient que sa portée était trop vaste, qu'il faudrait 6 millions de dollars pour étudier une telle question et que l'étude n'en finirait plus. Je n'étais pas de cet avis. Il me semblait que le comité devait avoir beaucoup d'envergure.

De nombreux sénateurs semblaient être d'avis qu'il fallait restreindre le mandat du comité. C'était le cas du sénateur Corbin. Mon chef a tenté de répondre aux exigences de d'autres sénateurs qui partageaient ce point de vue en proposant un compromis, disons, ou une proposition d'amendement. Même si tous n'ont pas participé à la discussion, un certain nombre de sénateurs ont discuté la question.

J'estime—en toute sincérité et en toute honnêteté—que le moment est venu de prendre une décision. Il est vrai que nous partons en congé et que certains pourraient dire que le fait d'attendre ne fera de tort à personne. Pourtant, si la décision n'est pas prise aujourd'hui, elle sera reportée. Rien ne nous garantit quand elle sera prise. Je me garde bien de vouloir créer des difficultés, mais il y a quelques jours, le sénateur Doody semblait très bien disposé et il a déclaré que nous devions prendre la décision le jeudi de cette semaine. Cela ne s'est pas produit.

De ce côté-ci de la chambre, nous avons été très coopératifs aujourd'hui. Le gouvernement voulait faire adopter un certain nombre de projets de loi au Sénat—

Le sénateur MacEachen: Pratiquement sans donner d'avis.

Le sénateur Argue: —aux trois étapes, pour qu'ils puissent recevoir la sanction royale aujourd'hui, et ce, pratiquement sans avis préalable, comme l'a souligné mon chef.

De ce côté-ci de la chambre, nous avons collaboré sans réserve et il n'est que raisonnable qu'on nous rende la pareille, sans le faire de la même façon, ni en faire autant. Nous avons été conciliants sur un certain nombre de motions. Il est raisonnable de s'attendre à ce qu'une décision soit prise aujourd'hui sur cette motion et j'espère que nous voterons bientôt sur l'amendement et sur la motion principale et que nous le ferons aujourd'hui.

L'honorable Orville H. Phillips: Honorables sénateurs, puisque le chef de l'opposition soutient qu'il est urgent d'agir et de former un comité, je lui dirai qu'il est impossible d'amorcer le travail du comité avant la tenue d'un comité de sélection. Ce comité ne peut pas se réunir avant que le Sénat reprenne ses travaux. Toutefois, si l'affaire est tellement urgente, je signale aux sénateurs que la motion d'ajournement est adoptée sous réserve d'un rappel du Sénat et que le Sénat pourrait être reconvoqué au cours du congé pour examiner cette affaire. Je suis persuadé que le sénateur Argue accepterait de revenir pour cela.